

# VIE DES SERVICES

---



## PERSONNEL ET BUDGET 92

- Effectifs 92
- Formation 92
- Moyens financiers 92
- Faits marquants 93

## COMMUNICATION 93

- Rapport d'activité 93
- Bilan des six ans de la présidence  
de Mme Lemoyne de Forges 93
- Site Internet 93





# PERSONNEL ET BUDGET

## Effectif

Dans le cadre du plafond d'emploi de l'Autorité (12 agents), 10,5 équivalents temps plein ont travaillé à l'ACNUSA en 2012.

## Formation

Depuis la création de l'Autorité, plusieurs agents suivent à l'année des cours de langues via le programme du ministère des Affaires étrangères.

En 2012, des agents ont également suivi une formation à l'entretien d'évaluation, à la technique photographique et aux premiers secours en milieu de travail.

## Moyens financiers

### Masse salariale

La loi de finances initiale pour 2012 a accordé 977 000 € à l'ACNUSA, soit une augmentation de 37 000 € par rapport aux années précédentes, grâce à un amendement présenté par M. le sénateur Fortassin. Ces crédits ont servi à payer la rémunération des agents (852 084 €) et les indemnités des membres au titre de leur participation aux réunions plénières et techniques (49 957 €).

Un total de 902 042,27 € a donc été utilisé en 2012 et le plafond d'emplois autorisé n'étant pas atteint, une somme de 74 957,73 € a été remise à disposition du programme « contrôle et pilotage des politiques du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement ».

### Dépenses de fonctionnement

Le montant de la dotation 2012 a été maintenu grâce à un amendement présenté par M. le député de Courson. Elle s'élève à 467 235 € contre 472 205 € en 2010, soit une légère diminution due au gel de précaution (6 %), plus important cette année.

L'intégralité de la dotation en crédits d'engagement et de paiement a été consommée.

Le poste total des frais de mission (déplacements, hébergement et frais divers) s'élève à 60 046 €, répartis pour moitié environ entre les agents et les membres (y compris le président) de l'ACNUSA.

Les études ont représenté cette année un volume d'engagement de 129 672 € (contre 106 240 € en 2011 et 78 326 € en 2010) soit 27,75 % des dépenses de fonctionnement

de l'année 2012. Le relèvement de l'altitude d'interception de l'ILS étant devenu effectif à la fin 2011, de nouvelles mesures de bruit ont été engagées autour des plateformes de Paris – Charles-de-Gaulle et Paris – Orly. Elles seront terminées en 2013.

Une première tranche d'étude des effets du bâti sur l'exposition sonore en limite du PGS a également été financée. Enfin, des études engagées en 2011 ont été clôturées dans l'année : optimisation du temps de roulage au sol des aéronefs et classification du bruit des aéronefs.

## Faits marquants

Au-delà de la gestion courante (suivi de la carrière des agents, passation de commandes et paiement des factures), on peut mentionner les points particuliers suivants :

- 2012 a été une année de transition dans le domaine des ressources humaines : fin des mandats du président et de quatre membres du collège, et remplacement du secrétaire général et du responsable du pôle technique « air ». Les délais de nomination très longs, à savoir deux mois pour le président et six mois pour les membres, ont rendu plus difficile le fonctionnement au quotidien de l'Autorité ;
- des problèmes de paramétrage persistants, dans le module recettes (mis en place en septembre 2011) du logiciel budgétaire et comptable de l'État nommé Chorus. Pour ces raisons, l'Autorité a décidé de ne pas émettre en 2012 de titres de perception à l'encontre des compagnies aériennes.

# COMMUNICATION

## Rapport d'activité

Comme le prévoit la loi du 12 juillet 1999, l'Autorité a diffusé au gouvernement et au Parlement son rapport d'activité rendu public en mars 2012. Pour la première fois, celui-ci leur a été envoyé par voie électronique, permettant ainsi de diminuer sensiblement le nombre d'exemplaires imprimés.

Consultable sur le site Internet de l'Autorité ([www.acnusa.fr](http://www.acnusa.fr)), le rapport a également été transmis, comme chaque année, aux différents partenaires tels que les commissions consultatives de l'environnement, les professionnels de l'aéronautique, les services de l'État, les associations, etc.

Publié à 1 200 exemplaires, le coût de production global du rapport annuel 2011 s'est élevé à 19 474 euros TTC.

## Bilan des six ans de la présidence de Mme Lemoyne de Forges

Par ailleurs, dans le cadre de la fin du mandat de la présidence de Mme Lemoyne de Forges, un bilan sur les six années d'activité de l'Autorité a été produit en versions française et anglaise. Le coût de ce document publié à 1 400 exemplaires a été de 28 925 €.

## Site Internet

Afin d'améliorer la visibilité du site de l'ACNUSA, un travail de référencement engagé en 2012 se poursuit actuellement.

